Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

MASTER NET

39 RUE PERIER

92120 MONTROUGE

BILAN ANC2022-06

Présenté en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme
à l'original

Signé par :
677DCF71D266414...

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial	31 138		31 138	3,79	31 138	3,82
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 076	4 600	2 476	0,30	1 242	0,15
Autres immobilisations corporelles	74 205	50 274	23 931	2,91	25 618	3,14
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Immobilisations financières						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Participation						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	18 513		18 513	2,25	18 513	2,27
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 265		4 265	0,52	4 265	0,52
Total de l'actif immobilisé (III)	***135 196***	***54 874***	***80 322***	9,78	***80 775***	9,91
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	2 228		2 228	0,27		
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	234 874	6 632	228 242	27,80	214 227	26,28
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					8 067	0,99
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 746		1 746	0,21	2 970	0,36
. Autres					159	0,02
Charges constatées d'avance	11 000		11 000	1,34	11 103	1,36
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres	250		250	0,03	250	0,03
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	497 213		497 213	60,56	497 705	61,05
Total de l'actif circulant (IV)	***747 311***	***6 632***	***740 679***	90,22	***734 481***	90,09

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'émission des emprunts	(V)						
Primes de remboursement des emprunts	(VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		***882 508***	***61 506***	***821 002***	100,00	***815 256***	100,00

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé :)	**16 000**	1,95	**16 000**	1,96
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	3 201	0,39	3 201	0,39
Réserves statutaires ou contractuelles	14	0,00	14	0,00
Réserves réglementées				
Autres réserves	19 818	2,41	19 818	2,43
Report à nouveau	325 431	39,64	337 738	41,43
Résultat de l'exercice	***112 504***	13,70	***87 693***	10,76
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***476 970***	58,10	***464 465***	56,97
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 572	1,04	20 980	2,57
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 079	1,59	17 604	2,16
Dettes fiscales et sociales	318 562	38,80	302 862	37,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 819	0,47	9 343	1,15
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	***344 032***	41,90	***350 790***	43,03
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***821 002***	100,00	***815 256***	100,00

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

MASTER NET

39 RUE PERIER

92120 MONTROUGE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme
à l'original

Signé par :
677DCF71D266414...

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 821 001,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 112 504,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 31 138 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*31 138*		*31 138*	*%*
Fonds réévalué				*%*
Fonds reçu en apport				*%*
TOTAL	*31 138*		*31 138*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 135 196 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*31 138*			*31 138*
Immobilisations corporelles	*80 050*	*2 465*	*1 235*	*81 281*
Immobilisations financières	*22 777*			*22 777*
TOTAL	*133 966*	*2 465*	*1 235*	*135 196*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 54 874 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*53 191*	*2 918*	*1 235*	*54 874*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*53 191*	*2 918*	*1 235*	*54 874*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	*31 138*	*0*	*31 138*	*Non amortiss.*
Mat?riel industriel	*7 076*	*4 600*	*2 476*	*de 2 à 5 ans*
Instal. g?n?r. agenc. amgts	*28 290*	*20 893*	*7 397*	*de 5 à 10 ans*
Oeuvres d'art	*15 043*	*20 893*	*-5 851*	*Non amortiss.*
Mat?riel de transport	*25 364*	*25 364*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Mat?riel de bureau & infor.	*5 509*	*4 017*	*1 492*	*de 2 à 5 ans*
TOTAL	*112 419*	*75 768*	*36 651*	

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 251 885 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*4 265*		*4 265*
Actif circulant & charges d'avance	*247 620*	*247 620*	
TOTAL	*251 885*	*247 620*	*4 265*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 6 632 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*4 009*				*6 632*
Comptes financiers					
Total	*4 009*				*6 632*

3.5 - Charges constatées d'avance = 11 000 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 16 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*1000*	*16,00*	*16 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1000*	*16,00*	*16 000*

4.2 - Etat des dettes = 344 032 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*8 572*	*8 572*		
Dettes financières diverses	*1 280*	*1 280*		
Fournisseurs	*13 079*	*13 079*		
Dettes fiscales & sociales	*318 562*	*318 562*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*2 539*	*2 539*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*344 032*	*344 032*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 135 001 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*300*
Dettes fiscales & sociales	*134 701*
Autres dettes	
TOTAL	*135 001*

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 549 795 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*1 549 794*	*100,00 %*
TOTAL	*1 549 794*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens	*1*	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*32*	
TOTAL	*33*	*0*

6.3 - Engagements donnés = 2 954 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*2 954*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*2 954*

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 11 000 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat?es d'avance(486000)	*11 000*
TOTAL	*11 000*

8.2 - Charges à payer = 135 001 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*300*
Frs factures non parvenues(408100)	*300*
Dettes fiscales et sociales :	*134 701*
Dettes prov/cong?s pay?s(428200)	*102 421*
Charges sociales sur cong?s ? payer(438200)	*16 921*
Org. soc. charges ? payer(438600)	*8 879*
Formation continue + dialogue social(448100)	*6 277*
Etat charges ? payer(448600)	*203*
TOTAL	*135 001*

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*16 000*	*16 000*	*16 000*	*16 000*	*16 000*
b) Nombre d'actions émises	*1 000*	*1 000*	*1 000*	*1 000*	*1 000*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*1 549 795*	*1 540 049*	*1 366 077*	*1 224 456*	*1 139 795*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*150 441*	*111 903*	*94 422*	*82 218*	*203 258*
c) Impôt sur les bénéfices	*32 396*	*23 844*	*24 710*	*25 063*	*40 957*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*118 045*	*88 059*	*69 712*	*57 155*	*162 301*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*112 504*	*87 693*	*103 833*	*40 966*	*129 660*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*118*	*88*	*70*	*57*	*162*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*113*	*88*	*104*	*41*	*130*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*33*				
b) Montant de la masse salariale	*961 466*	*1 009 955*	*881 670*	*741 293*	*602 446*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*183 392*	*182 925*	*155 606*	*128 037*	*120 330*

Observations complémentaires

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet EXCLEA - Cabinet Carré et Associés, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par MASTER NET,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*821 002*
Chiffre d'affaires hors taxes	*1 549 795*
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	*112 504*

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EXCLEA - Cabinet Carré et Associés
Fait à SAINT-MANDE le 06/05/2026

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

MASTER NET

SOMMAIRE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

MASTER NET

S.A.S.U. au capital de 16 000,00 Euros
Siège social : 39 RUE PERIER

92120 MONTROUGE
R.C.S : 393274675

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/04/2026

Le 30/04/2026,
À 17 heures,

Monsieur CHRISTOPHE BELLITY, associé unique de la société **MASTER NET,** s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur CHRISTOPHE BELLITY, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, et quitus aux administrateurs,
- Approbation du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Affectation des résultats,
- Révision de la rémunération du président,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,

Le Président ouvre la discussion.

Paraphe

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 approuve lesdits comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **112 504,22** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **112 504,22** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **325 431,19** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **437 935,41** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **437 935,41** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 237 935,41 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 200 000,00 Euros

L'associé unique recevra ainsi un dividende unitaire de 200,00 Euros.
Les autres réserves s'élèvent toujours à 19 818.37€ et les réserves indisponibles à 14.29€.

2025	**Dividende net**	**Flat Tax**	**Dividende brut**
BELLITY CHRISTOPHE	**137 200 €**	**62 800 €**	**200 000 €**
TOTAL			**200 000 €**

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Année	**Dividende net**	**Flat Tax**	**Dividende brut**
2024	**70 000 €**	**30 000 €**	**100 000 €**
2023	**56 000 €**	**24 000 €**	**80 000 €**
2022	**30 100 €**	**12 900 €**	**43 000 €**
TOTAL			**223 000 €**

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2026, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 31,4%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

Paraphe

Docusign Envelope ID: AD8559E1-0F82-8906-82E3-FA34D9FB41A8

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre l'associé unique et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Décision n° 5

L'associé unique décide de maintenir la rémunération du Président à 80 800€ brut sur l'exercice clôturé au 31/12/2025.

Décision n° 6

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

Signé par :
677DCF71D266414...

Paraphe